

LE PETIT CORPATUS

Balmes year

Jeilleurs voeux





MEILLEURS VOEUX

Toute l'équipe du PETIT CORPATUS
vous présente ses meilleurs voeux
de bonne et heureuse année pour 1995.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons tous nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année 1995 : voeux de bonheur et d'épanouissement personnel, voeux de bonne santé. Que 1995 apporte à vous et à toute votre famille la joie et la paix.

L'année 1995 verra les élections présidentielles et les municipales ; que ces élections se passent dans la paix et la sérénité, en sachant choisir en fonction de nos convictions personnelles, mais également en fonction de la nécessaire solidarité nationale ou locale qui va devenir de plus en plus importante et indispensable. Personne ne doit rester au bord du chemin. Nous devons tous nous unir pour essayer de trouver des solutions aux problèmes de chacun. C'est au prix de la cohésion sociale que notre pays retrouvera la voie du développement économique.

A tous, Bonne Année 1995.

Gerard CARDIN

CONSEIL MUNICIPAL DE CORPS

REUNION du 07 JANVIER 1995

ORDRE DU JOUR:

- 1) - Convention d'assistance avec L.V.T. pour la rénovation du Village Vacances.
- 2) - Tarifs cantine scolaire 1995.
- 3) Tarifs Eau 1996.
- 4) Questions diverses.

PRESENTS :

MM. : Cardin. Blanc. Pellissier. Reynier. Bernard. Gonsolin.
Gueydan. Roux. Moussier. Monier. Boulanger.

REPRESENTES : MM. Nebon. Bondarnaud. Corby. Francou.

I) Convention d'assistance avec L.V.T.

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. DURAND (sous préfet) concernant la fixation du tarif du prix du repas à la cantine scolaire qui rappelle que l'augmentation du prix ne peut dépasser 2% sauf si le coût du repas est supérieur au double du prix payé par l'utilisateur.

M. le Maire propose de fixer les tarifs suivants, à partir du :
1er Février 1995 :

ticket Rose : 17.85 (au lieu de 17.50)

ticket Vert : 22.69 (au lieu de 22.25)

M. le Maire propose d'autre part de demander aux communes extérieures de payer la différence entre le coût du repas et le prix payé par les usagers. à savoir : $33.00 - 17.85 = 15.15 \text{ F}$

Accord du Conseil Municipal.

3) Taris Eau 1996 :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prix de l'eau doit être fixé avant le début de la période de consommation et qu'il faut donc fixer le prix de l'eau 1996.

M. Blanc suggère avant toute décision que l'on établisse le bilan des recettes et des dépenses concernant l'eau.

M. le Maire propose que la décision fixant le prix de l'eau 1996 soit prise au cours d'une prochaine réunion.

4) QUESTIONS DIVERSES :

a) Terrain Mme MANACH :

M.le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Mtre EXERTIER. Notaire de Mme MANACH, demandant à quel prix la Commune serait acheteur de son terrain jouxtant le Cimetière . M.le Maire propose l'achat au prix de 15 F.le M2 avec paiement comptant ou en viager.

Mme MANACH souhaite conserver l'usage du garage.

b) Cofinancement PEZMA

Pime d'entretien aux zones menacées d'abandon.

M.le Maire fait état de la possibilité de bénéficier à partir du programme 1994/1995 de l'aide de la Communauté Economique Européenne.

Cette aide consisterait au remboursement pour moitié de la part de la Commune versée aux agriculteurs bénéficiant de la PEZMA.

Accord du Conseil Municipal pour accompagner financièrement la PEZMA pour une période de 5 ans et pour demander le cofinancement européen de 50% sur le montant engagé annuellement par la Commune.

c) 13 ° Mois :

M.le Maire propose de reconduire pour l'année 1995 et pour les années suivantes, sauf délibération contraire, le 13 ° Mois aux employés de la Commune de Corps.

Accord du Conseil Municipal.

d) PC Maison de Retraite :

L'Etude du dossier ne donne lieu à aucune observation.

e) Intervention de M. BARTHELEMY :

M. Barthelemy expert-comptable fait part de la proposition de l'Association Serre-Soleil de reprise de Gestion du Village de Vacances. La reprise se ferait avec un droit d'entrée de 2 500 000 F., la conservation du personnel existant, la signature d'un bail emphytéotique de 30 ans, le maintien de l'affiliation à L.V.T. la construction d'une piscine opérationnelle dès l'ouverture et la création d'emplois.

M. BARTHELEMY propose au Conseil Municipal de se retrouver samedi 14 Janvier à 17 H. pour en discuter.

f) Photocopies Mairie :

M.le Maire propose au Conseil Municipal que le secrétariat ne fasse plus de photocopies, l'encaissement et la conservation d'argent liquide étant prohibés.

Accord du Conseil Municipal.

Le Comité de Rédaction.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

DU 14 JANVIER 1995 A 18 HEURES

PRESENTS : MM CARDIN, FRANCOU, GONSOLIN, REYNIER, BOULANGER, MONIER, GUEYDAN, BLANC, MOUSSIER, CORBY, PELLISSIER, ROUX.

REPRESENTES : MM NEBON (MME MONIER), BERNARD (MME MOUSSIER), BONDARNAUD (MR BLANC).

ORDRE DU JOUR :

- 1) BAIL EMPHYTEOTIQUE.
- 2) CONVENTION D'ASSISTANCE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU VILLAGE DE VACANCES.
- 3) CONVENTION ENTRE GRENOBLE ISERE DEVELOPPEMENT ET LA COMMUNE DE DE CORPS POUR UNE MISSION D'INTERVENTION CONCERNANT LA RENOVATION DU VILLAGE DE VACANCES.
- 4) FIXATION DU ROLE DES EAUX A RECOUVRER EN 1996.
- 5) QUESTIONS DIVERSES :
DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTIONS CONCERNANT DES TRAVAUX A EFFECTUER A L'EGLISE.

1) BAIL' EMPHYTEOTIQUE :

Monsieur le Maire présente le bail emphytéotique : d'une durée de 30 ans au bénéfice de L . V . T . Association Les Hameaux du Sautet.

Monsieur le Maire présente les différentes subventions en rappelant que les travaux doivent commencer avant le 31 Mai pour que certaines subventions soient conservées.

Monsieur le Maire précise que la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales a été attribuée conjointement à la Mairie et à l'Association L . V . T . Les Hameaux du Sautet dans un but de tourisme social.

Monsieur le Maire présente un document donné par Magali FRANCOU : "Le bénéficiaire s'engage à ne pas confier la gestion de l'établissement financé à un tiers autre que celui défini au dépôt du dossier sans avoir, au préalable, consulté la C.A.F. de Grenoble et obtenu son accord écrit".

Monsieur le Maire rappelle que la réunion qui précédait celle du Conseil Municipal avec l'Association SERRE SOLEIL et précise que les propositions faites ne lui semblent pas suffisantes et préfère la proposition L . V . T . Les Hameaux du Sautet assurant déjà la gestion et donnant satisfaction.

Monsieur Jean Blanc rappelle sa position par rapport aux biens communaux : La vente d'un bien communal doit faire disparaître la dette correspondante au budget.

Monsieur Gueydan précise que les élus doivent gérer au mieux la Commune de CORPS.

Monsieur Jean Blanc demande un report d'une semaine pour ce vote afin d'obtenir des précisions écrites. Il rappelle que :

- le début d'~~X~~exécution de la réhabilitation est fixé au 31 mai ce qui laisse un délai de quatre mois et que le bail emphytéotique a été reculé d'un trimestre (fin des travaux premier trimestre 96, au lieu du dernier trimestre 95) ce qui justifie le report du vote.

- une association SERRE SOLEIL propose un montant d'entrée de 2 500 000 francs au lieu de 1 700 000 francs.

- le Conseil Municipal a besoin de documents supplémentaires de la part des deux associations pour pouvoir faire son vote en toute sérénité.

Monsieur Jean Blanc rappelle d'autre part que certains conseillers municipaux refusaient la vente du patrimoine.

Madame Gisèle Roux^{PRÉCISÉ} que ce n'est pas une vente, mais une concession pour trente ans.

Monsieur le Maire propose de voter pour ce report d'une semaine.

POUR : 7

MM BLANC, GUEYDAN, MOUSSIER, MONIER, BERNARD (représenté), BONDARNAUD (représenté), NEBON (représenté).

CONTRE : 8

MM CARDIN, PELLISSIER, ROUX, FRANCOU, BOULANGER, CORBY, REYNIER, GONSOLIN.

DISCUSSION DU BAIL :

Par rapport à la réunion du 07 janvier, Monsieur Blanc fait remarquer que certaines modifications demandées ne sont pas reprises (voierie, éclairage public, droit de visite de la Commune,...)

Monsieur le Maire met au vote le BAIL EMPHYTEOTIQUE :

POUR : II

MM CARDIN, PELLISSIER, ROUX, FRANCOU, BOULANGER, CORBY, REYNIER, GONSOLIN, MONIER, NEBON (représenté), BERNARD (représenté)

CONTRE : 2

MM MOUSSIER, GUEYDAN.

REFUS DE VOTE : 2

MM BLANC, BONDARNAUD (représentée).

Refus de vote justifié par Monsieur Blanc : manque de renseignements sur les deux associations.

2) VOTE DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU VILLAGE DE VACANCES.

POUR : IO

MM CARDIN, PELLISSIER, ROUX, FRANCOU, BOULANGER, CORBY, REYNIER, GONSOLIN, MONIER, NEBON (représenté).

CONTRE : 5

MM BLANC, BONDARNAUD (représentée), GUEYDAN, MOUSSIER, BERNARD (représenté).

3) VOTE DE LA CONVENTION ENTRE GID ET LA COMMUNE DE CORPS POUR UNE MISSION D'INTERVENTION CONCERNANT LA RENOVATION DU VILLAGE DE VACANCES :

POUR : I2

MM CARDIN, PELLISSIER, ROUX, FRANCOU, BOULANGER, CORBY, REYNIER, GONSOLIN, MONIER, NEBON (représenté), MOUSSIER, BERNARD (représenté).

CONTRE : I

Mr GUEYDAN.

REFUS DE VOTE : 2

MM BLANC, BONDARNAUD (représentée)

4) FIXATION DU ROLE DES EAUX A RECOURRER EN 1996

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une augmentation de 5 % devrait être faite en 1996.

Monsieur GUEYDAN serait favorable à cette augmentation uniquement si des appareils pour le traitement de l'eau contre la pollution et le calcaire, sont mis en place à la citerne de CORPS

comme dans les communes avoisinantes.

Cette demande est approuvée à l'unanimité et sera généralisée aux sources du COIN et de BOUSTIGUE.

VOTE POUR : A L'UNANIMITE

5) QUESTIONS DIVERSES :

TRAVAUX A L'EGLISE :

Madame MONIER informe le Conseil Municipal sur l'humidité qui cause des dégâts dans l'église.

Elle précise que des travaux de peinture ont été effectués par la Paroisse et que celle-ci a demandé un devis à la scierie du MOTTY pour remettre le toit en état.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Conseil Général. DEVIS : 18 145 francs (T.T.C.)

Madame ROUX Gisèle rappelle la réparation de la Chapelle du COIN.

Monsieur le Maire répond qu'une subvention a été allouée et que les travaux seront exécutés au printemps.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que c'est L'Entreprise PELLISSARD qui a eu l'adjudication des travaux à effectuer sur la route de l'Adverseil et d'une partie de la route du COIN et qui remettra en état la route de BOUSTIGUE.

LE COMITE DE REDACTION

Juliette ARBOUET - Gisèle ROUX

L'ECRAN VAGABOND DU TRIEVES vous propose :

le mardi 14 Février à 20 H 30, Salle CBICU du Village de Vacances

LE ROI LICN - FILM DE WALT DISNEY

PRIX : Adulte : 20 F - Enfant : 15 F

=====

ASSEMBLEE GENERALE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CORPS :

Le SAMEDI 25 FEVRIER 1995 A 16 HEURES.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Février 1995 à 16H.

COMPTE - RENDU.

PRESENTS : Mrs Cardin, Gonsolin, Pellissier, Gueydan, Corby, Blanc.

Mmes Monier, Moussier, Roux.

ABSENTS : Mr Regnier, Mme Bondarnaud.

REPRESENTES : Mr Bernard (par Mme Moussier) Nebon (par Mme Monier) Boulanger (par Mr Pellissier) M.^{lle} Francou (par Mr Gonsolin).

ORDRE DU JOUR : Autorisation donnée au Maire pour la signature du Projet de Protocole d'accord entre la Commune de Corps et les Banques concernant le réétalement des prêts.

QUESTIONS DIVERSES.-

I Autorisation donnée au Maire pour la signature du Projet de Protocole. Mr le Maire lit le projet de Protocole.

A la demande de Membres du Conseil Municipal réclamant de surseoir au vote du Projet de Protocole d'Accord tel que présenté, Mr le Maire met au vote la décision d'acceptation ou non du vote sur ce projet, l'autorisant à le signer.

9 - pour Mrs Cardin, Corby, Nebon, Gonsolin, Pellissier, Boulanger.

Mmes: Monier, Roux, Francou

2 Abstentions : Mr Bernard, Mme Moussier.

1 contre : Mr Blanc

1 refus de vote : Mr Gueydan.

Monsieur Gueydan fait remarquer qu'il faut toujours voter avec précipitation, sans réfléchir.

Monsieur le Maire fait remarquer à Mr Gueydan, qu'il a eu le temps de réfléchir, les documents concernant ce projet ayant été remis aux membres du Conseil Municipal le mardi 31 Janvier, et que tout retard entraîne des frais financiers supplémentaires.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal, de l'acceptation par le Conseil Général, que le produit de la vente de la Micro-Centrale soit affecté au remboursement des dettes de la Commune.

Le Conseil Général a aussi accepté de contre.garantir le remboursement de l'Emprunt B F C E, dans sa séance du 04.02.95

Mr le Maire met au vote la décision de prendre une délibération pour accepter le projet de Protocole d'Accord et l'autorisant à le signer.

7 pour - Mrs Cardin, Corby, Pellissier, Boulanger, Gonsolin,

Mmes Roux, Francou.

4 abstentions - Mrs Nebon, Bernard. Mmes Monier, Moussier.

2 refus de vote - Mrs Blanc, Gueydan.

Mrs Blanc et Gueydan expliquent leur refus de voter, estimant que les informations sont incomplètes sur le projet de ce Protocole d'Accord et qu'ils voteront uniquement sur le Protocole définitif, qu'ils approuvent dans son principe.

Mr Blanc fait remarquer que sur ce projet, la Commune s'engage à augmenter les taux d'impositions en 1995 et 1996 de 5% et que sur le tableau N° 3 cela portera sur 4 ans.

Mr Gueydan demande que le Projet du Protocole d'Accord, corrigé en réunion, ainsi que les tableaux annexes soient tamponnés et paraphés, et soient joints à la délibération.

II - QUESTIONS DIVERSES :

1) Maison de Retraite - (colonie de St Geneviève)

Pour l'obtention du Permis de Construire, les Services de l'équipement demandent de prendre une délibération, autorisant le personnel et les visiteurs de la maison de Retraite à utiliser le Parking Municipal des Tennis, route de la Salette.

Vote : pour - à l'unanimité.

2) EAU - Délibération pour demander à la direction de l'aménagement rural et de l'Agriculture (D.A.R.A.) une étude avec devis pour l'installation concernant les appareils pour le traitement de l'eau, contre le calcaire et la pollution.

vote : pour - à l'unanimité.

3) A.N.E.M. - Délibération pour l'adhésion à l'Association des Elus de la Montagne d'un montant de 864.40F.

vote : pour - à l'unanimité.

4) CANTINE SCOLAIRE - Le prix du repas sera arrondi à 22.70F au lieu de 22.69F

vote : pour - à l'unanimité.

5) PLACES SUR LE MARCHE - Délibération à prendre pour le ticket du droit de place, porté à : 5 F.

vote à l'unanimité.

Le Comité de Rédaction :

Juliette Arbouet - Gisèle Roux

CANTON DE CORPS

Gérard CARDIN, Maire de CORPS, Conseiller Général de l'Isère, vous informe des diverses aides et subventions attribuées au Canton de CORPS par le Conseil Général lors de la réunion budgétaire du 3 février 1995 :

Les crédits "F.D.E.R." ont été répartis de la façon suivante pour les communes du canton :

- Alimentation en Eau Potable :

. PELLAFOL :	80 000 F
. ST-LAURENT-EN-BEAUMONT :	35 000 F

- Voirie Rurale :

. SIVOM de CORPS :	225 500 F
. ST-LAURENT-EN-BEAUMONT :	75 000 F
. STE-LUCE :	15 000 F

Dans le secteur Equipement et Routes, les crédits suivants ont été affectés :

Voirie Départementale

- Renforcement et remise en état des chaussées :

. LA SALETTE-FALLAVAUX :	800 000 F
. LA SALLE-EN-BEAUMONT :	500 000 F

- Renforcement et remise en état des ouvrages d'art :

. BEAUFIN :	750 000 F
. CORPS :	130 000 F
. PELLAFOL :	200 000 F
. LA SALETTE-FALLAVAUX :	300 000 F
. STE-LUCE :	180 000 F

.../...

- Aménagement de carrefours et de points singuliers :

. BEAUFIN : 300 000 F

- Travaux de protection contre les risques naturels :

. LA SALETTE-FALLAVAUX : 50 000 F

- Renouvellement des couches de surface :

. BEAUFIN : 140 000 F

. PELLAFOL : 280 000 F

. ST-MICHEL-EN-BEAUMONT : 520 000 F

Voirie Communale

- Amélioration de la fluidité de la circulation :

. LES COTES-DE-CORPS : 245 000 F

- Travaux exceptionnels de voirie et d'ouvrages d'art :

. LA SALLE-EN-BEAUMONT : 84 500 F

PÉDICURE

La Pédicure sera présente, Salle de la Mairie de CCRPS, le lundi 20 Février de 9 Heures à Midi. S'inscrire à la Mairie, tel: 76 30 00 31 ou auprès de Gisèle ROUX, le CLICHE, tel: 76 30 05 99 ou 76 30 01 08.



Féerie de la neige

*La plus frêle, mais la plus belle,
peut-être, des parures de la terre*

La neige est, de tous les miracles de la nature, le plus féerique. Alors que la grêle n'est rien d'autre que de la pluie gelée, la neige prend naissance à partir d'une brume très fine, composée de milliards de molécules d'eau qui, aux températures normales, se meuvent librement dans l'air sans qu'on les aperçoive. Quand la température baisse, leur mouvement se ralentit; elles sont alors attirées les unes vers les autres, et elles se réunissent pour former de minuscules gouttelettes, visibles sous la forme de brouillard ou de nuages.



La neige est, de tous les miracles de la nature, le plus féerique. Alors que la grêle n'est rien d'autre que de la pluie gelée, la neige prend naissance à partir d'une brume très fine, composée de milliards de molécules d'eau qui, aux températures normales, se meuvent librement dans l'air sans qu'on les aperçoive. Quand la température baisse, leur mouvement se ralentit; elles sont alors attirées les unes vers les autres, et elles se réunissent pour former de minuscules gouttelettes, visibles sous la forme de brouillard ou de nuages.

Dès que la température tombe au-dessous de zéro, ces gouttelettes gèlent et deviennent de petits cristaux. Cette cristallisation de l'eau est une véritable merveille: les molécules vont se grouper et s'ordonner pour former, sous les doigts d'un invisible géomètre, des dessins gracieux et réguliers.



Les cristaux présentent un détail d'architecture intéressant: chacun d'eux a besoin, pour se constituer, d'un noyau, autour duquel il se développera. Ce noyau est fourni par la poussière, qui se trouve en abondance dans l'atmosphère. Outre celles provenant du sol (pollen, bactéries, suie, cendres volcaniques et autres), il existe aussi des poussières cosmiques, venant des espaces sidéraux, et dont il tombe chaque jour 2 000 tonnes sur notre Terre. Ces poussières atmosphériques restent généralement invisibles, mais elles apparaissent sous un rayon de soleil dans une pièce sombre; nous les voyons alors tourbillonner par myriades.



Cristaux de neige. Images obtenues par procédé microphotographique

Sur ce noyau viennent se poser de minuscules plaquettes ou aiguilles de glace, dont l'accumulation finit par constituer un cristal. La structure des cristaux, diversifiée à l'infini, est presque toujours basée sur une forme hexagonale. Le cristal se présente comme une minuscule étoile à six branches. S'il ressemble à des fougères, il aura six feuilles dirigées vers l'extérieur; s'il prend l'aspect d'un moulin à vent, il aura six ailes; l'étoile de mer aura six pointes, et les formes arborescentes montreront six petites branches, garnies de rameaux microscopiques, mais parfaitement symétriques.



Il n'y a guère plus de soixante-quinze ans que les cristaux de neige nous ont été révélés dans toute leur beauté grâce à la microphotographie. Rendons hommage, en particulier, à Wilson Bentley, qui consacra sa vie à cette étude. En 1885, Bentley (il avait alors vingt ans) prit ses premières photos de neige dans son ermitage de montagne, en Nouvelle-Angleterre. Après quarante-six années d'expériences, il publia enfin un magnifique ouvrage intitulé *Cristaux de Neige*, et il permit ainsi à l'humanité d'accéder à d'indicibles merveilles, demeurées invisibles jusqu'alors.



Bentley a photographié 5 300 cristaux, tous différents. On a calculé, en effet, qu'il tombe environ 1 000 milliards de cristaux de neige au cours d'une tempête d'intensité moyenne, et cependant la nature, prodigue de ses splendeurs, déverse ces éphémères fleurs de glace sans qu'il s'en trouve jamais deux qui soient pareilles! Mais le plus merveilleux, c'est que la danse aveugle des molécules puisse produire ces figures parfaitement géométriques.

Et les flocons, par milliards, légers comme des plumes, descendent sans bruit du ciel et se posent, couche par couche, pour tout recouvrir d'un grand manteau immaculé. Pourtant la neige n'est pas blanche par elle-même : ce n'est que de l'eau gelée, de la glace incolore. La blancheur provient de la réflexion et de la réfraction de la lumière sur les myriades de facettes minuscules des cristaux.



Ces cristaux impalpables, qui se posent si délicatement (bien que parfois des toits s'affaissent sous leur masse), retiennent prisonnière, dans leurs couches légères, une grande quantité d'air. Dans certains cas, on a trouvé des congères contenant quatre-vingt-neuf fois plus d'air que de glace, ce qui explique que des hommes ensevelis sous la neige pendant deux jours n'aient pas péri étouffés. C'est pour la même raison que la neige est si utile à l'agriculture. L'air qu'elle contient constitue un excellent isolant qui conserve la chaleur de la terre et empêche les graines de geler.



Considérez maintenant nos villes, nos routes, notre civilisation en plein essor où tout semble en proie à une agitation incessante, et jetez un regard sur ces flocons ciselés comme des fougères : ils s'agglomèrent et restent à l'endroit où ils sont tombés, leur couche va s'épaississant jusqu'à mesurer plusieurs mètres, le silence et le calme sont venus avec la chute de ce duvet blanc. Les routes se vident, la civilisation s'endort, tout bruit cesse. Ce froid manteau dont se couvre la terre, le plus frêle et sans nul doute le plus beau, possède encore l'étrange pouvoir de faire descendre la paix sur notre monde tourmenté.



Etoiles en papier



EN-hiver, les longues soirées nous inspirent l'envie de bricoler. Pourquoi ne pas découper une série d'étoiles et de cristaux de neige pour en décorer notre chambre ou le sapin de Noël ? Il n'est besoin que de papier et d'une paire de ciseaux... avec un peu de soin. Voyons ensemble comment il faut s'y prendre.

L'étoile à cinq pointes

RACCOURCISSEZ de 3 centimètres en longueur et en largeur une feuille de papier machine pour obtenir un rectangle de 18 x 24 centimètres. Une feuille de papier doré ou argenté, de dimensions semblables, fera encore meilleur effet. Pliez-la par le milieu (fig. 1 et 2). Sur la face supérieure, en bas, marquez le milieu entre les coins B et C. Repliez le coin A sur ce point (fig. 3). Rabattez le coin B vers la droite, par-dessus la ligne EA (dans le sens de la flèche, fig. 4). Aplatissez les plis. Vous obtenez la figure 5. Le long de la ligne prolongée EB, rabattez vers l'arrière les coins D et F, y compris toute la surface de papier qu'ils délimitent. Vous obtenez ainsi la figure 6. Tracez la ligne AG, le point G se trouvant un peu plus près de E que de H. (Plus le point G sera proche de E, plus les branches de l'étoile seront fines.) Coupez en suivant la ligne AG, à travers toutes les épaisseurs du papier. Dépliez le triangle AGE.

Pour donner du relief à l'étoile, remodelez-la en pressant fortement les plis. En teintant une moitié des branches, vous accentuerez cette impression de relief.

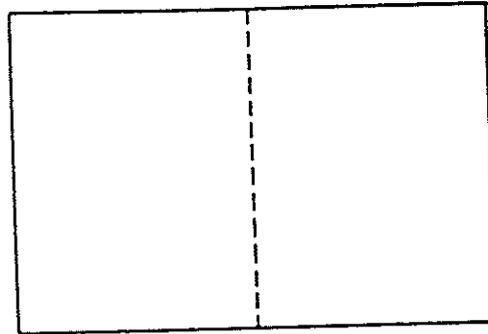


FIG. 1

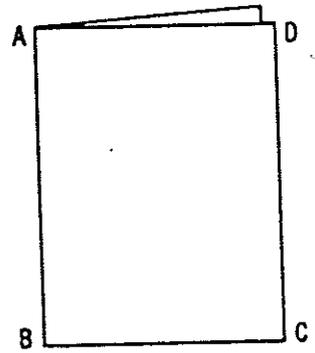


FIG. 2

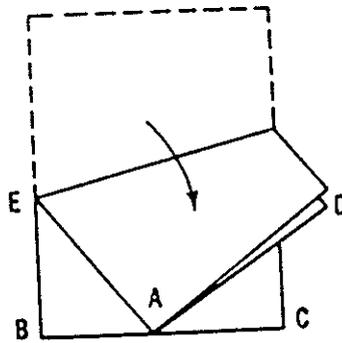


FIG. 3

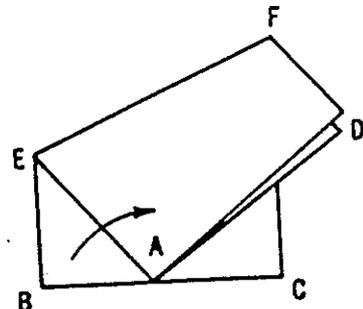


FIG. 4

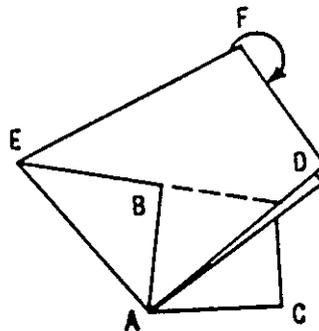


FIG. 5

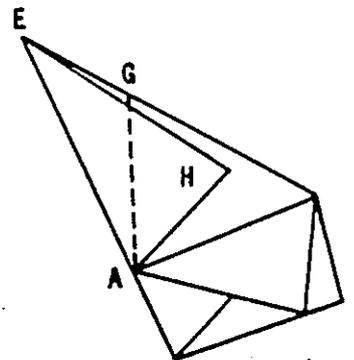


FIG. 6

ASSEMBLEE GENERALE

de l'Association CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIYOU

Le lundi 16 Janvier à 20H.30, salle de la Mairie de Corps.

Présents : Arlette Gontard, Juliette Arbouet, Marie-Luce Serrain Solange Balmet, Suzanne Chaix, Mignonne Pellissier, Marie-Jeanne Gueydan, Marie-Jeanne Perot, Gisèle Roux, Josette Jourdan, Pierre Oddos, Roger Rivière.

excusés: Mauricette Francou, Juliette Savignon, Gérard Cardin, Mathilde Mary, Michel Perot.

Gisèle Roux Présidente, remercie les participants de leur présence, leur présente ses meilleurs voeux pour l'année 1995 et ouvre la séance en donnant le rapport moral de l'année 1994.

Le 21 Janvier: Assemblée générale annuelle.

17-18- et 25 Juin: vente de brioches dans le canton de Corps, pour l'Association ESPOIR, comité départemental de lutte contre le cancer.

690 brioches ont été vendues et ont rapportées la somme de 14.000 francs, versée à l'Association ESPOIR.

Juillet et Août - 2 visites commentées de Corps ont été organisées.

L'Activité la plus importante est toujours la parution du petit Corpatus tous les deux mois (220 exemplaires) cela necessite de nombreuses bonnes volontés pour la dactylographie: Marie-France Florence, Mauricette Francou, Juliette Savignon, Marie-Jeanne Perot.

La rédaction des articles, comptes rendus de réunion: Juliette Arbouet, Gisèle Roux, les différentes Associations et tous ceux qui nous transmettent des informations.

Le tirage à la photocopieuse : Solange Balmet.

L'agrafage, la distribution et l'envoi par la poste.- toutes les personnes du conseil d'Administration citées plus haut et : Josette Noël, Pierre Charles, Mme Genova etc...

Les étiquettes d'envoi sont fournies et tirées par Mr Rémond.

La 2ème activité est la reproduction et l'envoi des notes généalogiques de Mr Gueydan, 1500 à 2000 envoyées dans le monde entier.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous ces bénévoles et aux 220 membres de l'Association, qui grace à leur cotisations permettent depuis 18 ans la parution du PETIT CORPATUS. Nous leur demandons aussi de nous envoyer des articles et nous faire part des évènements survenus dans leur famille : naissance, mariage, décès qui paraîtront et serviront de lien, pour les abonnés de l'extérieur.

la présidente
Gisèle Roux



Arlette Gontard, trésorière présente le compte-rendu financier (ci-joint) le bilan est satisfaisant, mais les photocopies impayées par la mairie posent des problèmes de trésoreries.

Le rapport moral et le compte-rendu financier sont approuvés à l'unanimité.

Le bureau est reconduit à l'unanimité et se compose de :

PRESIDENTE : GIsèle ROUX

VICE-PRESIDENTE : Solange BALMET

SECRETAIRE : Juliette ARBOUET

SECRETAIRE adjoint: Michel PEROT

TRESORIERE : Arlette GONTARD

TRESORIERE adjointe: Mari-Luce SERAIN

PREVISIONS POUR 1995

PETIT CORPATUS - Prix inchangé pour la carte de Membre de l'Association donnant droit à l'abonnement d'un an au Petit Corpatus: 75 F. pour les numéros distribués à Corps et 100 F. pour les numéros envoyés par la poste.

Organisation d'un concours de belote en Février-Mars

Recherches généalogiques - la copie : 1F.50 à partir de 20: 1.20

DEUX visites commentées de Corps: une en Juillet, une en Août.

Tirage et VENTE des LIVRETS de L'HISTOIRE de CORPS en y ajoutant un plan du village.

- Sortie familiale en Juin, au PAS DE L'AIGUILLE.

- Participation à l'opération : BRIOCHES pour l'Association ESPOIR.

- Proposition pour une partie du financement d'un livre en préparation par Mr Jean Geydan :

Les Seigneurs de Corps à partir du 13^e ème siècle.

APPEL à NOS LECTEURS...

EXPOSITION de l'Association pour le Patrimoine de PELLAFOL OBIOU (A.P.P.O.) prévue pour l'été 1995. - thème : La vigne dans les vallées Drac-Souloise.

Cette Association lance un appel à toutes les personnes possédant des photos des vignes et du travail de la vigne; et leur demande de contacter Pierre ODDOS - LES MORAS. 38970 PELLAFOL

Télé: 76.30.02.47

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'CBICU

BILAN FINANCIER 1994

recettes

ABONNEMENTS PETIT CCRPATUS	17.937,90
PHOTOCOPIES	41.046,65
RECHERCHES GENEALOGIQUES	1.238,00
COMPTE SPECIAL (RCUMANIE)	4.000,00
RETRAIT SUR LIVRET	9.000,00
COURCOURS DE BELGE	4.631,30
EMPRUNT PROVISoire	10.000,00
INTERETS PARTS SOCIALES	<u>34,00</u>
TOTAL	87.887,85

RESTE A ENCAISSER:

PHOTOCOPIES DE LA MAIRIE	55.086,50
PHOTOCOPIES DIVERSES	<u>2.287,00</u>
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>145.261,35</u>

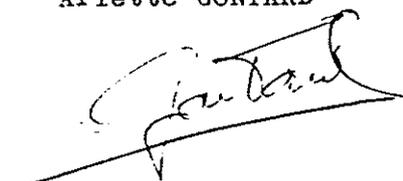
DEPENSES

TIAMBRES	1.990,20
ASSURANCES NICCLAS	946,00
VERSEMENT AUX SINISTRES DU BEAUCANT(RCUMANIE)	4.245,00
REMBOURSEMENT EMPRUNT PROVISoire	10.000,00
VERSEMENT SUR LIVRET	10.000,00
RAMETTES DE PAPIER	1.751,84
DIVERS	2.232,40
PRELEVEMENT GESTETNER .CONTRAT PHOTOCOPIEUSE	55.686,76
FACTURE GESTETNER .COPIES SUPPLEMENTAIRE	<u>1.222,02</u>
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	<u>88.074,22</u>

MONTANT RESTANT SUR LIVRET : 1.120,70

la TRESORIERE:

Arlette GONTARD



Gestion quotidienne des secours

Convention SDIS/CHU (SAMU)

Le secours d'urgence constitue pour les pouvoirs publics une préoccupation majeure et quotidienne, aux aspects multiples.

La circulaire interministérielle du 18 septembre 1992 impose dans chaque département la signature – sous l'autorité du Préfet – d'une convention entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours et le Centre Hospitalier siège du SAMU, relative à la gestion quotidienne des secours.

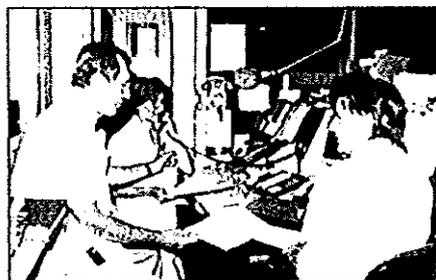
Cette convention, dont l'objet est de définir les domaines d'action et les relations entre le SDIS et l'ensemble des moyens hospitaliers, dans le cadre de l'aide médicale urgente, devait être signée avant le 31 décembre 1992.

Dans l'Isère, elle a été signée le 17 novembre 1993 et est entrée en application le 14 février 1994.

Objectif

L'objectif de la convention est d'imposer aux actions de secours la référence à deux critères :

- l'intérêt du blessé ou du malade
- la cohérence d'action des services publics.



Le service des appels d'urgence au SAMU

1 - Exception : usage du prompt secours

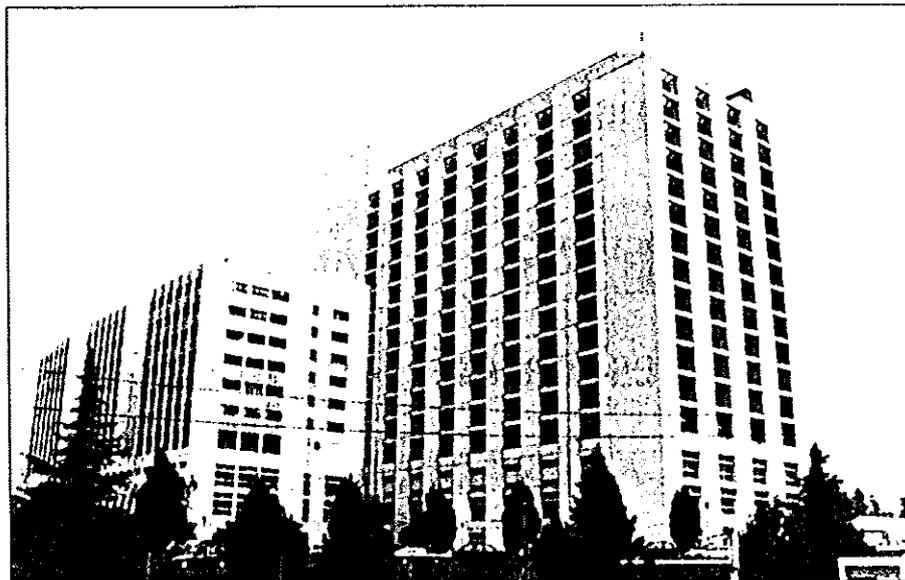
Le prompt secours a pour but de permettre l'intervention rapide des moyens du SDIS (VSAB) lorsqu'un geste de secourisme immédiat peut sauver la vie d'un patient qui se situe à domicile ou dans un lieu privé.

2 - Cas particulier en cas de sinistre

Engagement automatique des moyens SDIS, le SSSM vient en soutien sanitaire du SIS, pas d'engagement systématique du SMUR.

3 - La réorientation de l'appel (ou bascule) s'impose lorsqu'un CTA ou le CRRA 15 reçoit un appel qui n'entre pas dans son domaine d'action.

Elle est immédiate et justifie l'information en retour du centre qui prend en charge l'intervention vers le centre initialement sollicité (retour d'informations).



Le CHU - Centre Hospitalier Universitaire Albert Michallon à La Tronche

Il s'agit de faciliter, dans un souci de rationalisation et de cohérence, les interventions respectives de chacun des services.

En instaurant une évaluation médicale dans le critère d'urgence, elle tend à réduire l'accès aux services d'urgence des hôpitaux aux seules personnes qui en ont besoin, permettant ainsi de désengorger les urgences.

La convention signée dans le département entre le SDIS et le CHU conduit à la mise en œuvre au niveau départemental des dispositions de la circulaire.

Les services concernés

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours :

- Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS)
- Centre de Traitement de l'Alerte : CTA (Grenoble, Vienne, Bourgoin)
- Service de Santé et de Secours Médical (SSSM)

- Centres de Secours Principaux (CSP), Centres de Secours (CS), Centres de Première Intervention (CPI), VSAB.

Le Centre Hospitalier Universitaire, siège du SAMU

- SAMU
- Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRA)
- SMUR (Grenoble, Vienne, Bourgoin, Voiron)
- ambulanciers privés
- médecins de garde

Les lieux et les compétences

1 - Voie publique (et lieux assimilés)
Voiries, cours d'eau, exploitations agricoles,

commerces, gares et voies ferrées, chantiers, communs d'habitations collectives, équipements sportifs, hall d'accueil du public, établissements de culte

Intervention automatique du 18 - information systématique des CTA vers les SMUR territorialement compétents.

2 - Domicile et lieux privés

Habitation individuelle et ses dépendances, chambres d'hôtels et foyers, hôpitaux, cliniques, établissements médico-sociaux, cabinets médicaux et paramédicaux, bureaux, établissements scolaires, usines, restaurants.

Régulation médicale CRRA 15 (conseil médical, médecin, ambulanciers privés, SMUR, VSAB...)

3 - Lieux fréquentés par le public

Tous les autres lieux

Concertation entre les 2 services (CTA et CRRA) avant déclenchement des moyens.



" L ' A R T D ' E T R E G R A N D - P E R E

E T G R A N D ' M E R E "

Nous nous souvenons tous, des moments de bonheur et d'affection que nous avons passés auprès de nos grands-parents. Ils nous apprenaient tant de choses et nous racontaient tant d'histoires passionnantes, faisant revivre leur jeunesse et la vie telle qu'elle était au siècle dernier.

Aujourd'hui les grands-parents ont changé. Ce sont parfois de jeunes retraités. L'espérance de vie s'est allongée; ils ont plus de temps disponible. Libérés ou non de leurs occupations professionnelles ils ont un capital d'expériences à partager et à transmettre. Dans son évolution trop rapide, notre société n'a peut-être pas eu le temps de prendre la mesure de la richesse que représentent les personnes âgées. Et les petits-enfants ont également beaucoup changé. Ils ont des mercredis, des samedis et des petites vacances toutes les six semaines.

Beaucoup appartiennent à des familles moins stables, des familles recomposées, mono-parentales ou transitoires. Pendant que papa et maman travaillent tous les deux, les enfants sont souvent seuls, mais toujours avides d'affection et de connaissances.

Autrement dit la fin de la civilisation rurale et le vide de l'espace urbain génèrent une retraite morne et isolée ainsi qu'une enfance pauvre en relations humaines. C'est pourquoi les bonnes relations grands-parents - petits-enfants sont devenues primordiales pour les uns et pour les autres. Elles sont indispensables à l'équilibre des jeunes enfants tant qu'à l'épanouissement psychologique de leurs grands aînés.

SAGESSE, EXPERIENCE, TENDRESSE : MERCI LES ANCIENS.

On parle souvent du passé avec nostalgie voire avec amertume. On évoque le "bon vieux temps" comme un espace quasi clos à la frontière de la campagne et de la ville....cette fichue ville qui s'est amusée à faire pousser tant de cheminées d'usine et de grands immeubles où l'on vit dans l'anonymat.

Le village n'était pourtant pas toujours drôle. Entre le maire, le curé et l'instituteur il fallait une sacrée dose d'imagination pour s'inventer une passion. D'ailleurs on ne pouvait finir que paysan, commerçant, ouvrier, fonctionnaire ou aventurier.

L'aventure beaucoup de vos enfants l'ont tentée subitement attirés par le progrès. Réussir ils n'ont que ce mot à la bouche. Ils quittent brusquement la famille, cet univers pourtant sécurisant où bonⁿou mal an, le pain ne manque pas et la culotte est rapiécée. Ils ont besoin de toujours plus d'argent pour aménager leur nouvel espace : nouvelle famille, nouveaux amis, nouvel environnement.

Avec cette nouvelle vie trépidante " la fuite en avant" est amorcée; l'attrait du "toujours plus" oblige à oeuvrer sans cesse et sans jamais se retourner : toujours plus d'argent, plus de consommation et plus de soucis.

La morale, la tradition, la foi, disparaissent peu à peu de la cellule familiale. Dans les grands centres urbains, l'amour de la vie fait place à un fatalisme souvent irréversible, engendrant angoisse, inquiétude, insatisfaction, voire même délinquance, suicide et criminalité.

Au milieu de cette ruche où les relations humaines n'existent guère plus que dans le travail, les enfants cherchent une place.

Leurs parents divorcent, leur école est au coeur des problèmes de drogue, et chez eux ils doivent souvent préparer le repas. Les enfants se sentent exclus et anonymes; leur vie manque souvent de sens et de substance.

Et vous à des kilomètres de leurs soucis, vous attendez qu'ils vous rendent visite " en coup de vent ". Les enfants sont souvent heureux de vous revoir.

- "Chez Papi et Mamie, on nous écoute et on nous comprend". Chez eux on arrête de courir après le temps, on nous raconte des histoires presque préhistoriques, mais sans dinosaures. Et puis mes grands-parents " y sont magiques". Y'a Papi qui fait disparaître des bonbons, des billes, même mon nounours, Mamie qui fait des gâteaux même pas "surgelés".

RESPECT, MORALE et TRADITION : MERCI LES ANCIENS.

Ces instants privilégiés où le cercle familial se resserre, où les pendules s'arrêtent et les aiguilles marquent des tranches

Ces instants privilégiés où le cercle familial se resserre, où les pendules s'arrêtent et les aiguilles marquent des tranches de sourire, d'amour et de partage, ces moments de bonheur vrai autour d'une table toujours trop garnie, c'est à vous qu'ils les doivent.

Et en fait vous leur donnez bien plus. Vous leur faites partager certaines valeurs qui aujourd'hui manquent tant, le sens du respect, de la morale et de la tradition. Ils vous écoutent et apprécient cette forme de sagesse, qui petit à petit, ont fait de vous des grands-parents. Ils prennent contact avec leur passé, leurs racines, l'histoire de leur famille. D'une certaine façon, vous êtes les derniers témoins d'une civilisation disparue. Même si parfois le petit dernier vous traite de rétrograde, si son langage et ses idées diffèrent totalement des vôtres, même si vos petits-enfants essaient de vous donner des leçons de modernisme, ils comptent sur votre bon sens, sur votre expérience, sur votre sagesse.

Pour une fois, avouons-le : MERCI LES ANCIENS.

Merci pour votre exemple de courage, de volonté et de pugnacité dans un monde changeant qui vous oublie et vous fait souvent souffrir.

Les enfants se souviendront longtemps de la tendresse que vous leur apportez, de l'histoire qu'ils écoutent, sagement assis sur vos genoux.

LA VOIX DU RETRAITE

JULIETTE ARBOUET



Merveilleux desserts de fête aux parfums délicats, ces entremets utilisent les fruits du soleil qui prennent une place de plus en plus importante sur les marchés de l'hiver. Certains sont devenus familiers comme l'orange, l'ananas ou la banane, d'autres le sont moins comme la mangue, la papaye, la grenadille ou le litchi. Vous avez appris à les déguster « nature », découvrez-les dans ces recettes.

Petits soufflés glacés aux fruits de la passion

(4 personnes)

1 kg de fruits de la passion (grenadilles) ou 250 g de purée en flacon, 3 blancs d'œufs, 150 g de sucre en poudre, 2 dl de crème fraîche (fleurette), 1/2 citron vert.

Si vous utilisez des fruits frais, évidez-les à l'aide d'une petite cuillère et passez la pulpe à travers un tamis fin pour éliminer les pépins. Battez les blancs d'œufs en neige avec le sucre en plaçant la meringue dans un bol plongé dans un bain-marie bien chaud. Dès que les blancs sont fermes, retirez du feu et continuez de fouetter jusqu'à refroidissement. Battez également la crème fraîche en Chantilly, incorporez-la délicatement à la meringue refroidie. Joignez ensuite la pulpe des fruits de la passion additionnée du jus du 1/2 citron vert. Entourez le bord supérieur de 4 ramequins individuels de bandes de papier sulfurisé ou de papier d'aluminium de 4 cm de hauteur environ, fixez-les avec du papier adhésif. Versez la préparation dans les ramequins et mettez au réfrigérateur pendant 6 h au moins avant de servir. Retirez les bandelettes de papier et servez avec des petits biscuits secs.

Salade exotique

(6 personnes)

2 grosses mangues bien mûres, 4 bananes, 2 oranges, une boîte de litchis (ou 12 litchis frais), 2 kiwis, 150 g de sucre de canne en poudre ou de sucre brun, un verre de rhum, cannelle ou gingembre en poudre.

Pelez les mangues, les bananes, et les oranges. Coupez les mangues en cubes, les bananes en rondelles et les oranges en quartiers. Mettez tous les fruits dans un saladier, saupoudrez-les de sucre et laissez macérer au frais en remuant de temps en temps. Au moment de servir, joignez les litchis et la moitié du jus de leur boîte (s'ils sont frais, pelez et dénoyautez-les), puis les kiwis pelés et coupés en tranches. Saupoudrez d'une ou deux pincées de cannelle ou de gingembre râpé, mélangez bien et répartissez dans des coupes individuelles.



Charlotte aux bananes

(5-6 personnes — A préparer la veille)

Une trentaine de biscuits à la cuillère, 1 dl de rhum. Un pot de 450 g de confiture de noix de coco (en vente dans les épiceries fines), 3 bananes, 1 citron, 200 g de crème fraîche.

La veille, tapissez un moule à charlotte de papier d'aluminium. Taillez les biscuits à la cuillère pour pouvoir en recouvrir le fond et la paroi du moule, trempez-les rapidement, au fur et à mesure, dans le rhum coupé d'un peu d'eau. Remplissez ensuite le moule de confiture de noix de coco, de rondelles de bananes citronnées et de biscuits disposés en couches alternées, en terminant par des biscuits. Mettez une planchette avec un poids par-dessus et laissez une nuit au réfrigérateur. Le lendemain, démoulez la charlotte sur le plat de service, décorez-la de rondelles de bananes citronnées et de rosaces de Chantilly disposées à la poche à douille.

Gâteau à l'ananas

(6 personnes)

Une grande boîte d'ananas en tranches ou 1 ananas frais bien mûr. CARAMEL : 125 g de sucre en poudre, 4 c à soupe d'eau, 4 œufs, 250 g de sucre en poudre, 150 g de beurre, 250 g de farine, un petit verre de rhum blanc, 1 citron, un sachet de levure en poudre.

Si vous utilisez un ananas frais, nettoyez-le en éliminant l'écorce et le centre ligneux, coupez-le en tranches. Recueillez le jus qui aura coulé. Egouttez les tranches d'ananas de la boîte et réservez le sirop. Préparez le caramel : faites fondre le sucre et l'eau, et laissez cuire sans remuer jusqu'à la couleur caramel blond. Versez-le dans un moule à manqué de 23 cm de diamètre environ, en inclinant dans tous les sens pour que le caramel nappe bien le fond et la paroi. Pour que le caramel ne se fige pas aussitôt, chauffez légèrement le moule au préalable. Avant que le caramel ne soit tout à fait refroidi, disposez dans le fond du moule 4 ou 5 tranches d'ananas. Passez le reste des fruits au mixer. Fouettez les œufs avec le sucre en mélange moussueux, incorporez le beurre ramolli en parcelles, puis la farine tamisée, la moitié du rhum, le jus de citron, la levure et la purée d'ananas. Travaillez bien le tout en mélange homogène et versez-le dans le moule. Faites cuire pendant 45 à 50 mn au four préchauffé à 180° C. Vérifiez la cuisson en entonçant une aiguille au centre, elle doit ressortir sèche. Laissez tiédir un peu avant de démouler et arrosez le gâteau tiède avec le jus de la boîte ou avec le jus réservé, réduit et parfumé avec le reste du rhum. Servez tiède ou froid.

MOTS CROISÉS

Horizontalement :

1. Péruvienne.
2. Ruine Lieu
3. Op Ite SR.
4. Technicité.
5. ENA. Entrée.
6. RÀ Oie
7. Trémolo El
8. los Tenuto
9. Orseau Sal
10. NSE Impair.

Verticalement :

- I. Protection
- II. Eupen Rois
- III. Ri Caresse
- IV. Un Am
- V. Veine Otai
- VI. Linoléum
- VII. flection
- VIII. Ni bre USA
- IX. Neste Etat
- X. Cure-et-toit

Crème à la goyave

(6 personnes)

400 g de goyaves, 100 g de sucre, 1/4 l d'eau, 1 citron, 6 feuilles de gélatine, 50 g d'amandes, 2,5 dl de crème fraîche liquide (fleurette), 6 demi-pêches.

Coupez en morceaux les goyaves pelées et épépinées. Faites chauffer l'eau avec le sucre et le zeste de 1/2 citron, et failès-y pocher les dés de goyaves pendant 5-10 mn; réduisez en compote. Joignez le jus du citron et la gélatine trempée à l'eau froide et égouttée. Remuez bien et mettez au frais. Lorsque la compote commence à durcir, ajoutez les amandes hachées et la crème fouettée en Chantilly. Répartissez la crème dans des coupes individuelles et faites prendre au frais. Garnissez de demi-pêches et d'amandes effilées à volonté.

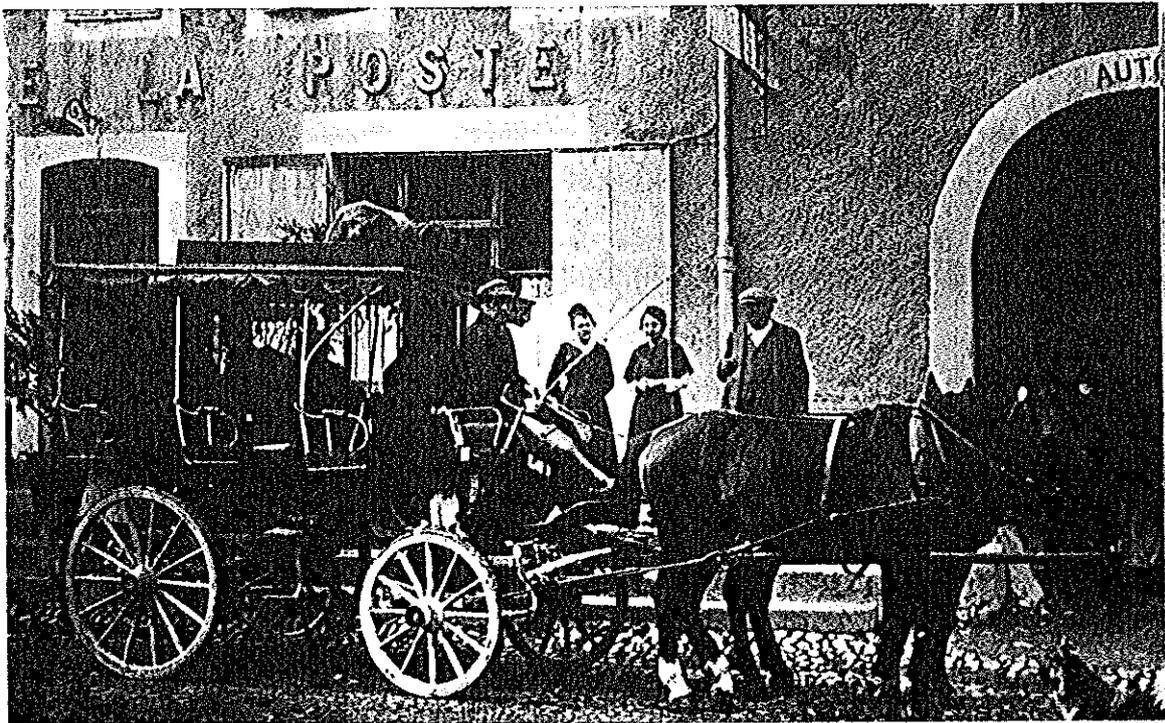
Vous pouvez aussi pour cette recette, utiliser de la pulpe de fruits vendue en bouteille (préparation pour glace). La crème peut être versée dans un moule décoratif et servie démoulée.

LA SAINTE AGATHE

Comme chaque année la Ste Agathe a été dignement fêtée, le samedi 04 Février. Une messe avec la bénédiction des brioches a été célébrée à 18H. et a été suivie d'un repas au restaurant " LES CHENÊTS ".

Les époux étaient invités à y participer, ils étaient peu nombreux parmi ces dames. Une trentaine de convives se retrouvaient autour d'une belle table et ont apprécié le copieux repas préparé et servi par ARLETTE et son équipe.

Les Prieuses : Bena ACHIM et Marcelle SALMON avaient organisé cette journée, et sont renouvelées dans leur fonctions pour 1996.



RECONNAISSEZ VOUS LE COCHER ?

SI oui, veuillez transmettre le nom à Mme Solange BALMET ,
Place NAPOLEON 38970 CORPS.

Photo datant de 1914 - 1915.

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DU 3ème AGE

Le bureau du Club du 3ème âge avait choisi le samedi 28 Janvier à 10H.30 pour son Assemblée générale annuelle.

La Présidente Mignonne Pellissier accueillait les participants, leur souhaitant la bienvenue et leur présentait ses meilleurs voeux pour la nouvelle année. Elle donnait ensuite la parole à Gisèle Roux, animatrice, qui lisait le rapport moral effectué par la présidente et le compte rendu financier fait par la trésorière Solange Balmet, retenue à cause d'un décès dans sa famille.

Les activités ont été nombreuses et variées, avec plus ou moins de participants.

Le compte rendu financier donne un bilan positif malgré la participation du Club dans les sorties et autres activités (transports offerts).

Les revenus sont produits par la vente de cartes, la Kermesse, la Tombola et les Dons.

Le prix des cartes est maintenu à 50F.

Une pensée était demandée à la mémoire des membres du Club décédés durant l'année 1994: Mmes Thirza Roux, Maria Verchère, Marie Bernard, secrétaire, Yvonne Pisani et Suzette Roustang.

Mmes Mauricette Francou et Colette Galvain, démissionnent de leur fonction. Le Bureau démissionnaire est voté à l'unanimité, et se compose de :

PRESIDENTE - Mme Marie-Joséphine PELLISSIER

VICE-PRESIDENT - Mr Paul DAVIN

TRESORIERE - Mme Solange BALMET

TRESORIERE adjointe: Mme Madeleine ABERT

SECRETAIRE - Mme Gisèle ROUX

SECRETAIRE adjointe - Mme Suzette GARAUD

ANIMATEURS POUR CORPS :

Mmes Marie-Jeanne GUEYDAN, Mathilde MARY, Rose BIAU, Jean-Louis VEYSSIERE
Robert GARAUD.

ANIMATRICE pour LA SALETTE : Mme Pauline JAMBON

ANIMATRICE pour LA MURE Mme Renée RUTTY

ANIMATEURS et ANIMATRICES pour PELLAFOL: tous les membres.

La séance est levée et un apéritif est offert aux participants ainsi qu'aux personnes invitées à cette occasion. Puis les membres du Club se retrouvent à l'hotel de la poste pour déguster un excellent repas préparé et servi par Gilbert et Christiane DELAS et leur équipe, présidé par le Dr Gérard CARDIN, Maire.

C'est dans une joyeuse ambiance, avec accordéon et piano que s'est déroulée cette rencontre de l'amitié.

Pour 1995, de nombreuses activités sont prévues aussi les jeunes retraités sont invités à venir y participer, ils seront chaleureusement accueillis.

la SAINT - SYLVESTRE du F.C.O.

Plus de 130 personnes ont répondu à l'invitation du Football-Club de l'Obiou à l'occasion de la nuit de la Saint-Sylvestre.

On a pu y déguster les plats préparés spécialement par le restaurant des chênets dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Aux douze coups de minuit, un grand feu d'artifice annonçait la nouvelle année et le début de la nuit dansante tandis que le champagne coulait à flots et que les cotillons envahissaient la très belle salle Obiou du village de vacances. A sept heures du matin, les plus résistants dansaient encore.

La nouvelle équipe du comité des fêtes du F.C.O., très satisfaite comme tous les présents de cette nuit, donne déjà rendez-vous à toute la population pour le prochain réveillon de la St Sylvestre 95 - 96, et à toutes les manifestations prévues cette année : méchoui en juillet, différents tournois de football...

Encore merci à tous nos partenaires, et à tous les participants. et...à l'année prochaine!

le Comité des Fêtes du F.C.O.



CARNET DU JOUR

NAISSANCES

Nous avons appris avec joie, la naissance de:

- AURELIA fille de Isabelle SCHOENHENZ et de Alain RIGLET,
soeur de Sébastien, petite-fille de Mme Sylvette RIGLET.
- LUCAS fils de Gilles ALLUIS et de Corinne BOUILLET,
frère de Charlotte, petit-fils de Jocelyne et Daniel BOUILLET,
arrière petit-fils de Mignonne et Eugène PELLISSIER.
- Jean - BAPTISTE fils de Christelle et Gilles FABRE,
petit-fils de Chantal et Jean-Yves GELIN,
arrière petit-fils de Madame NAUBRON.
- LAUDE fille de Claire et Francis DELOR, soeur de Ségolène,
petite-fille de Mme et Mr Louis DELOR.
- LOIC fils de Claudine et Raymond PORCERC, frère de Anthony,
petit-fils Mr Emile PORCERC.
- JORDAN fils de Françoise et Thierry GIELLY, frère de Amandine,
petite-fille de Gisèle et Jean DUMAS de Boustigue.

Meilleurs Voeux aux Bébés et sincères félicitations aux parents et grands-parents.

MARIAGE

Le 14 Janvier 1995, a été célébrée le mariage de Gilles BOIS-FARINAUD et de Florence JCURNET.

Nous leur présentons nos meilleurs voeux de bonheur.

NECROLOGIE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de:

- Berthe CHARLES soeur de Mr Pierre CHARLES,
Soeur et belle-soeur de Marie-Jeanne et Roger ALEX,
tante de Brigitte et Sylvie ALEX.
- ette*
Suzanne ROUSTANG belle-soeur de Mme NAUBRON,
tante de Jacques NAUBRON, de Chantal et Jean-Yves GELIN
et de Paule et Jean NAUBRON.
- Simone JAMIER épouse de Mr Paul JAMIER de MEYLAN - AMBEL
mère et belle - mère de Eliane et Hugues TIERI,
grand'mère de Michèle et Franck,
de Marie - Pierre et Véronique,
tante de Mme et Mr Louis JAMIER du Coin.

Marie - Louise COMMANDEUR

Mère de Frère Noël COMMANDEUR, du Sanctuaire de la Salette.

Jean - Paul SYLVESRTE

époux de Josette SYLVESTRE, père de Franck, fils de Jeanne GAUTHIER, frère et beau - frère de Mme et Mr Gilbert GRISE, neveu de Solange et Jean BALMET, de Thérèse et Joseph FERRIERE et de Yvette et Robert DIDIER.

Robert LIPS

décédé à MONTPELLIER à l'âge de 85 ans, père et beau - père de Annie et Etienne MESSAGER, grand'père de Isabelle, Christelle et Guillaume, oncle de Mme MEI et de Mme VACHAUD.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

SI VOUS ETES MANOEUVRES

ET DISPONIBLES POUR DES.....
TRAVAUX AU BARRAGE DU SAUTET

CONTACTER DE TOUTE URGENCE ECCO

33 cours Berriat 38000 Grenoble Tél 76.87.11.10

CONCOURS DE BELOTE

L'Association « Culture et Loisirs de l'Obiou » organise un concours de belote le

SAMEDI 18 FEVRIER à 20H 30

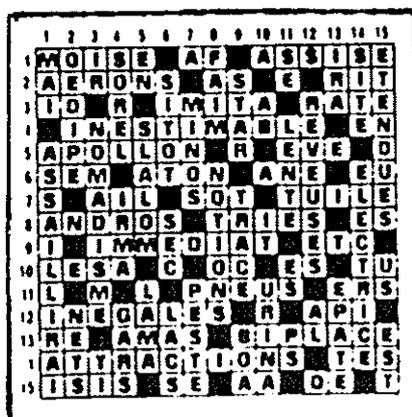
Salle Polyvalente de la Mairie

Nombreux lots : Jambons, tartes, pognes etc...

Vente de pâtisserie

MOTS CROISÉS

Tous les joueurs auront un lot.....



de gauche à droite :

1er rang : Roger MANENT, Jeannot MEAILLE, Joseph BARDE, Gérald et Jean-Claude ROGOVIN

2ème rang : Marcel HERTIG, Pierrot HERTIG, Jean employé de l'Hôtel de la Poste, M. JALLAMON (marchand de fromages à Grenoble), Marcellou PRA, M. ARNAUD Notaire, Pierrot PRAYER, M. GODARD, Percepteur, Georges FERRARI, Albert RIVIERE, Alphonse PELLISSIER (Père de Mme BOUVEROT Laurent), René FEGE

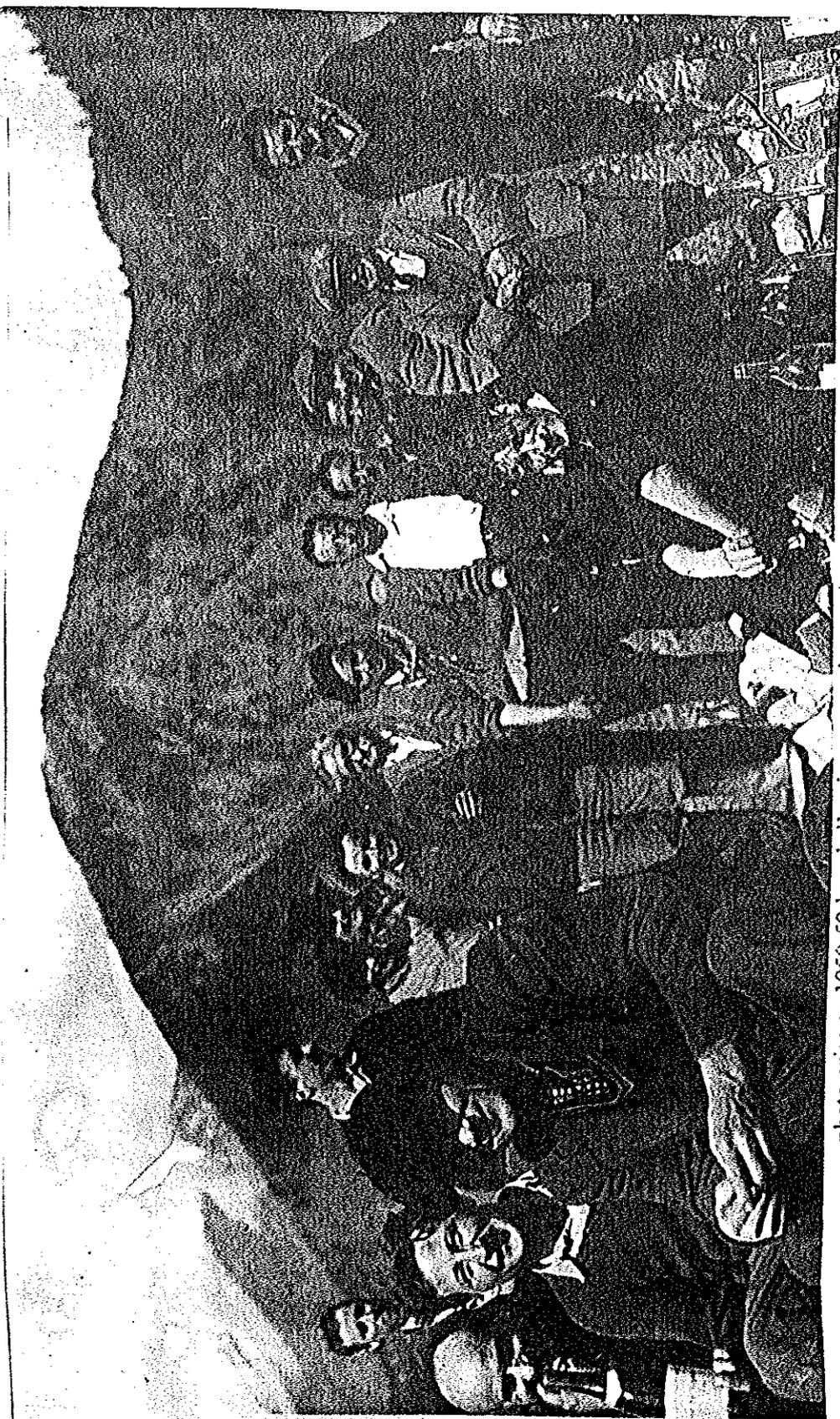
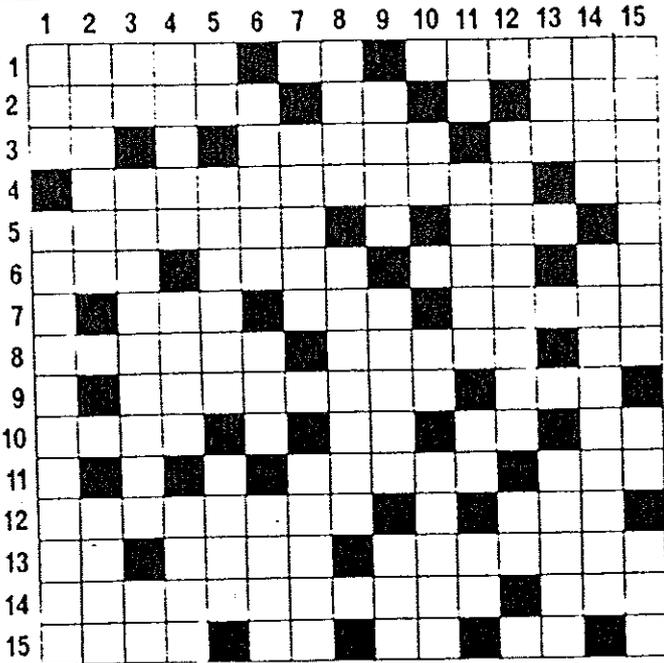


photo prise en 1950-52 lors de l'aménagement du camping au-dessus de la Croix Sainte Marguerite

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Il voguait sur le Nil dès son plus jeune âge. Début d'affaire. Bonne base.

2. Ventilons. Belle carte. Rigole.
3. Pensée phonétique. Singea. Manqué.
4. Sans prix. Dans.
5. Beau comme un dieu. Dame

de la côte.
6. Fils de Noé. Brillant égyptien. Bête bête. Roulé.
7. Parfume ou em peste. Niais. Malchance.
8. Ile grecque. Choisis. Suit le docteur.
9. Direct. Coupe la tartine.
10. Blessa. Vieil accord provençal. Vis. Familier.
11. Ils sont vraiment gonflés! Lentille.
12. Sans rival. Pomme.
13. Note. Tas. Plus spacieux qu'un monoplace.
14. Elles ne manquent pas d'attraits. Possessif.
15. Sœur d'Osiris. Personnel. Fleuve de France. Cube.

Verticalement

1. Joli mois. Tomberai dessus.
2. Vieux complexé. Propres.
3. Symbole chimique. Bougeotte. Symbole chimique.
4. La Dame de Beauté. La Douce au théâtre. Type.
5. Préposition. Parcours du pivot. Il vous cracherait dessus!
6. Sans tarder. Maigre. Piège.
7. N'a pas pris le taureau par les cornes. Quel choléra cette femme!

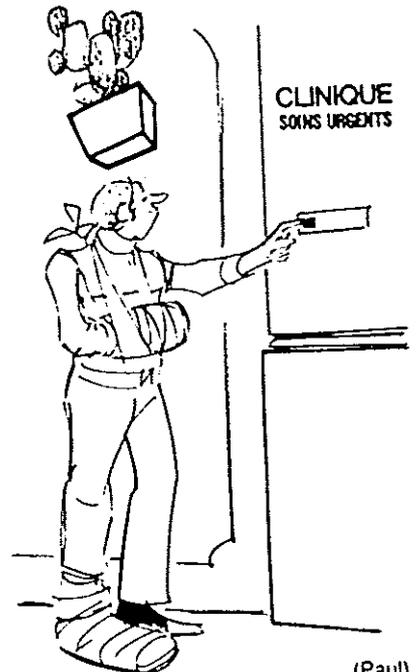
8. Appétit. Idées.
9. Etoile. Piste. Serpent à plumes.
10. Pourrait faire mieux! Congé phonétique. Arrosa.
11. Personnel. Œuf pondu dans les épis. Existes. Allonge un billet.
12. Distraites. Symbole chimique.
13. Réussira. Soufflé.
14. Belle situation. Elle a le choix.
15. Grands espaces. Vieilles habitudes. Direction.

Solution
page
Précédente



Je vous avais dit de ne pas la laver avec du détergent !

(J. Giraud)



(Paul)